



*Le petit Lorbreuthery*

*Bulletin municipal de Sorans-les-Breurey*

*Décembre 2012 – Numéro 9*

Dans quelques jours, l'année 2012 se terminera. Les investissements prévus au budget ont été réalisés : travaux connexes à l'aménagement foncier, rénovation de la fontaine-lavoir de Breurey, mise en sécurité des entrées routières de Sorans et de Breurey.

Le fonctionnement du service général et des services eau et assainissement s'est révélé très satisfaisant tout en nécessitant un suivi régulier et une attention permanente.

Cette fin d'année est l'occasion de remercier toutes les personnes qui donnent de leur temps au service de la collectivité. Noël est avant tout un temps de paix et de quiétude à passer auprès de sa famille et de ses amis. Aussi, les membres du conseil municipal et moi-même, vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, une bonne santé et une pleine réussite dans tous vos projets pour l'année 2013.

Le Maire,

Rémy MUNEROT



### **Un premier succès pour le marché de Noël**



Cette année, les maîtresses des écoles de Sorans et Neuville souhaitent faire un voyage de trois jours à Paris. Un tel voyage est couteux, c'est pour cette raison que les projets sont nombreux, vente de bulbes, marché de Noël, repas dansant, ...

Le marché de Noël a été une vraie réussite : de beaux objets réalisés par les élèves, les maîtresses et les familles, une ambiance féerique, des chants de Noël, du vin chaud et de nombreux visiteurs. Bravo pour cette belle initiative !

## Une nouvelle équipe à l'école de Sorans

Les élèves de notre école viennent de quatre villages : Nouvelle, Le Verjoulot, Sorans et Breurey. Dans l'école de Sorans, il y a deux classes situées au premier étage : CE2 et CM1/CM2. Au deuxième étage, il y a une salle informatique. Les ordinateurs nous ont été offerts par la Maison Familiale de Rioz, que nous remercions.

L'école est sur une colline, d'un côté, nous pouvons voir les vaches et le TGV, de l'autre, nous voyons la forêt et le château.

Chaque jour, l'école commence à 8h15 et se termine à 11h15. Certains élèves rentrent chez eux, d'autres mangent à la cantine. Dans notre école, il y a une cantine, elle se trouve dans les anciennes caves. Nous reprenons l'école à 13h15 jusqu'à 16h15.



Cette année, nous avons découvert trois nouvelles maîtresses : Madame Gimenez (troisième sur la photo) qui est la maîtresse des CE2 et aussi la directrice. Il y a Madame Mercet (dernière sur la photo) qui est la maîtresse des CM1/CM2 sauf le lundi, c'est Madame Jeandenans (première sur la photo) qui fait classe. Madame Quenisset est la nouvelle maîtresse des CP/CE1 de l'école de Nouvelle (deuxième sur la photo).

### Les élèves de l'école de Sorans

## Actions reconduites ou réalisées



- Fleurissement de la commune
- Cimetière : tonte de la pelouse
- Pose de sapins illuminés dans la commune
- Entretien du patrimoine communal : après quelques péripéties, la fontaine-lavoir de Breurey a été réhabilitée. Ce site devenu joli et agréable doit être respecté par tous.

• La commémoration du 11 novembre à la Mairie a été l'occasion pour Monsieur Krattinger, Président du Conseil Général de Haute-Saône et Sénateur, de remettre la médaille d'argent communale à Monsieur Christian Billerey qui s'investit dans la vie communale depuis 1989.



**Rappels importants :** Notre réseau d'assainissement supporte très mal toute intrusion de corps étrangers comme les lingettes, même celles qui sont dites biodégradables ou autorisées dans les sanitaires.

## Quelques informations complémentaires

### Quand déposer un permis de construire ?

**Le code fait une distinction entre constructions nouvelles et travaux sur constructions existantes.**

**Les constructions nouvelles nécessitant un permis de construire sont :**

- toutes les constructions neuves à usage d'habitation ou non, sur un terrain nu (même sans fondation comme par exemple un mobil-home) entraînant la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 20 m<sup>2</sup> quelle que soit sa hauteur.
- les piscines dont la couverture dépasse 1,8m de hauteur, quelle que soit la superficie du bassin.

**Les travaux sur constructions existantes soumis à permis sont :**

- tous travaux créant une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m<sup>2</sup>.
- tous travaux modifiant le volume d'un bâtiment et créant ou agrandissant une ouverture dans les murs extérieurs.
- tous travaux modifiant les structures porteuses ou la façade du bâtiment.
- tout projet qui change la destination de locaux existants en modifiant la façade ou les structures porteuses du bâtiment. Désormais, les annexes sont considérées être de la même destination que la construction principale. Ainsi, la transformation du garage d'une maison en habitation n'est plus considérée comme un changement de destination et ne nécessite plus qu'une déclaration préalable.
- les travaux nécessaires à la réalisation d'une opération de restauration immobilière (remise en état, modernisation ou démolition entraînant la transformation des conditions d'habitabilité d'un immeuble ou d'un ensemble d'immeuble).

- Les travaux concernant un immeuble inscrit aux monuments historiques ou les constructions situées en secteurs sauvegardés dont le plan de sauvegarde de la mise en valeur est approuvé.

### Le tableau suivant récapitule les échéances à venir

	dates	coût
<b>affouage</b>	- décembre 2012 ou janvier 2013 - décembre 2013 ou janvier 2014	4 euros /stère
<b>Eau potable</b>	Février 2013	<b>Abonnement</b> : 50 euros HT <b>Pour les particuliers</b> 0,84 euros / m <sup>3</sup> HT <b>Pour les professionnels</b> 0,84 euros HT / m <sup>3</sup> pour une consommation < 200m <sup>3</sup> 0,35 euros HT / m <sup>3</sup> pour une consommation > 200m <sup>3</sup>
<b>Assainissement</b>	Juin 2013	<b>Abonnement</b> : 50 euros HT Et 2 euros HT / m <sup>3</sup> d'eau potable consommée ou estimée
<b>Pour ces deux derniers postes, il faudra ajouter la TVA et les taxes de l'agence de l'eau.</b>		

### Etat civil de cette année 2012

<p><b>Naissances</b></p> <p><b>Alexane</b> Delphine Sabine <b>DUBILLARD</b> née le 7 mars 2012 <b>Maewa</b> <b>DEVEAUX</b> née le 15 mars 2012</p>
<p><b>Mariages</b></p> <p>Jean-Marie <b>ARNOULD</b> et Carole <b>PARIS</b> le 7 janvier 2012 François <b>JOLIAT</b> et Mireille <b>WETTACH</b> le 12 mai 2012 David <b>DUBILLARD</b> et Aurélie <b>CARQUILLE</b> le 28 juillet 2012 Fabrice <b>TEJERO</b> et Cécile <b>TISSOT</b> le 25 août 2012</p>
<p><b>Décès</b></p> <p><b>Ginette</b> <b>MAIRE</b> née MANET le 23 mai 2012</p>